

75 % des patrons pensent que la zone France créera des emplois

CONSULTATION DES ENTREPRISES : UNE ÉTUDE POUR CONVAINCRE LA MINISTRE

Le 26 avril dernier, Thierry Galarme le président du Medef était en rendez-vous à Paris avec la ministre de l'Outre-Mer George Pau-Langevin et lui demandait une nouvelle fois d'ériger Mayotte en zone franche globale afin de relancer l'économie de l'île dans son ensemble. La membre du gouvernement n'avait alors pas objecté mais avait demandé qu'on lui démontre le bien fondé d'une telle mesure. Inventif, le syndicat du patronat avait dans la foulée lancé une consultation des chefs d'entreprise afin de savoir si la zone franche les pousseraient à créer des emplois et à investir. Le questionnaire avait été mis en ligne très rapidement pour une raison simple, il était urgent d'obtenir ces réponses pour convaincre la ministre et faire en sorte que le dispositif soit inscrit dans le projet de loi de finances 2017 qui sera déposé au Parlement le 2 octobre prochain.

La consultation est aujourd'hui achevée et le 21 juin dernier, Thierry Galarme s'est fendu d'un courrier pour dresser le bilan de l'étude menée.

"Madame la Ministre, au cours de notre entrevue du 26 avril 2016, je vous ai présenté la demande prioritaire de notre organisation patronale : !!- Une priorité N°1 : l'établissement de Mayotte en zone franche totale pour tout le terri-

toire et toutes les entreprises (exonération d'impôts et de charges patronales d'URSSAF) pour une durée de 10 ans de 2016 à 2025 pour aider les entreprises à supporter l'effort que leur demande le gouvernement (l'accord entre le Gouvernement et l'inter-syndicale salariée du 15 avril), attirer de nouveaux investisseurs économiques et favoriser la création d'entreprises par les jeunes mahorais porteurs de projets, tout en attirant les médecins généralistes et spécialistes nous faisant défaut dans un contexte où l'attractivité du territoire est en net recul du fait notamment de la délinquance. ! Vous m'avez alors demandé de vous apporter des éléments démontrant qu'une telle mesure permettrait de créer de l'emploi à Mayotte. ! Pour répondre à votre demande, j'ai lancé dès mon retour à Mayotte une enquête au près des 700 principaux chefs d'entreprises du département dont



vous trouverez ci-joint les principaux résultats..." entame le président du Medef tenant à replacer le sujet dans son contexte, la discussion du 26 avril. Et le patron des patrons assure le débriefing de son étude avec quelques chiffres clefs.

"Vous noterez outre la typologie des dirigeants d'entreprises classés par statuts, secteur d'activités et chiffre d'affaires que, d'une part les entrepreneurs mahorais sont mobilisés pour l'économie du territoire car dans un contexte morose : 40% envisagent de créer de l'emploi contre 24% envisageant de réduire leur effectif. En cas d'instauration de la zone franche que nous réclamons, une nette amélioration des chiffres se dégage puisque dans ce nouveau contexte, 75% des chefs d'entreprises considèrent que la zone franche leur permettra de créer des emplois et 18% d'en préserver soit un total de 93% des entrepreneurs déclarant que la zone franche permettra de créer ou sauvegarder des emplois." brandit Thierry Galarme qui voit là son pari réussi, personne ne se permettrait en effet de dire qu'une zone franche à Mayotte ne trouverait pas son utilité en terme d'embauches nouvelles avec de tels résultats. Mais le président du Medef tient à poursuivre son argumentaire tout en bifurquant du côté de l'insécurité qui frappe Mayotte.

"Nous avons voulu pousser plus loin l'étude en demandant aux entrepreneurs s'ils envisagent de quitter le territoire dans les mois à venir en raison du contexte : 55% des chefs d'entreprises envisagent de quitter le territoire dont 58% en raison de l'insécurité et 13% la fiscalité. Il est donc urgent de restaurer l'attractivité du territoire et de favoriser la création d'emplois à Mayotte en instaurant la zone franche demandée par le MEDEF Mayotte. Mayotte est aux urgences de la République, il est urgent que cette mesure soit adoptée tout au moins dans le cadre de la loi de finances 2017 qui sera votée en 2016.

Nous comptons sur l'engagement fort de notre Ministre des Outre-Mer pour plaider ce dossier et permettre une relance de l'emploi à Mayotte dès les premiers mois de l'année 2017" conclut Thierry Galarme.

Réclamer plus, c'est obtenir plus et dans ce dossier, le Medef a placé la barre très haut et il ne s'est pas arrêté à sa simple conclusion, souhaitant encore aligner quelques arguments de poids.

"Je suis à votre disposition pour tout complément d'information ou pour une réunion avec vos services ou vous même pendant mon prochain séjour à Paris les 4, 5 puis du 11 au 13 Juillet 2016. Notre Vice-Président National, Monsieur Thibault Lanxade en visite à Mayotte les 16 et 17 Juin dernier a pris la mesure de la détresse mêlée de dynamisme des entrepreneurs mahorais engagés pour relever les défis du développement économique de Mayotte. Il pourra vous en rendre compte. Nous avons eu aussi l'occasion d'échanger avec Monsieur le Préfet Frédéric Veau sur ce sujet et nous nous réjouissons du partenariat constructif engagé avec l'Etat sur des chantiers comme la sécurité des entreprises, les délais de paiement des collectivités locales, l'intervention de l'Etat pour faciliter les projets d'investissements porteurs de développement de l'emploi. Au delà de toutes ces mesures positives, Mayotte a besoin de son sursaut productif, et de demande la zone franche est devenue pour notre économie une impérieuse nécessité" achève cette fois Thierry Galarme. Sera-t-il entendu par la ministre de l'Outre-Mer ? Pourquoi pas, mais l'inscription d'une telle mesure dans la loi de finances 2017 relèverait du miracle, car à bien regarder, George Pau-Langevin peut demander, mais c'est au final Bercy qui décidera d'ouvrir les cordons de la bourse ou non. Ou alors, il faudra qu'elle trouve le soutien inconditionnel du chef de l'État François Hollande ou du premier ministre Manuel Valls. A suivre...

Samuel Boscher

SFR **TOURNOIS RAMADAN OUVOMOJA***

ENSEMBLE POUR LES GRANDES FINALES DE L'AID AVEC SFR

TOUTES LES PHOTOS SUR FACEBOOK TOUROSRAMADAN

sfr
* Ensemble, SRR 1175-805 21 rue Pierre Aubert - 97490 Sainte-Clotilde - au capital de 3 375 165€ RCS Seine-Denis 8393551007, Juin 2016.